

# Mouthiers *sur* Vivre à Boème

## SOMMAIRE

Conseil municipal du 4 mars.....	p 2
La D.R.A.C.....	p 3
Recensement citoyen.....	p 3
Association foncière.....	p 3
Question centrale.....	p 3
A pas contés.....	p 4
Carnaval 2011.....	p 5
70 ans du foot.....	p 6
Comité de jumelage.....	p 6
Sentiers de la Boème.....	p 7
Bibliothèque.....	p 7
Poisson de mars.....	p 7
Etat Civil.....	p 8
Agenda avril-mai.....	p 8



Carnaval : les masses que c'étaient ! Photo Alain PORTE

## FORT EFFORT POUR L'ESSOR DU SPORT

Bulletin  
d'Information Locale  
édité sous la responsabilité  
du Conseil Municipal  
de Mouthiers sur Boème

N° 307  
AVRIL  
2011



Mouthiers *sur* Boème

Au cours des quatre dernières années, nous avons créé ou remplacé les structures sportives communales :

CLUB HOUSE TENNIS en 2007

SALLE OMNISPORTS en 2008

CLUB HOUSE FOOT en 2010

Notre commune compte à ce jour 593 licenciés sportifs, soit 25% de la population, répartis sur diverses disciplines :

Athlétisme,  
Badminton,  
Culture physique,  
Football,  
Gymnastique traditionnelle,  
Gymnastique rythmique et sportive,  
Marche,  
Tennis,  
Tennis de table.

La salle omnisports est utilisée au maximum de ces possibilités et ne peut accueillir toutes les disciplines sportives. Celles-ci sont pratiquées soit à la salle « gilles PLOQUIN », soit à la salle de la MJC JULES BERRY.

Quel plaisir pour les élus de voir nos habitants se rencontrer régulièrement au cours de challenges sportifs et de constater l'utilisation intensive de toutes les structures collectives.

Il va sans dire, mais nous tenons à le souligner, que le succès de ces différentes activités est du à l'engagement des bénévoles très largement investis dans ces projets.

Lorsque « la boucle de la boème » enregistre 900 participants, ceux-ci sont accueillis par 70 bénévoles de la MJC, de l'association « SENTIERS DE BOÈME » ou tout simplement de monastériens sympathisants.

Il en est de même pour le trail ; tous ces coureurs de fond (ils étaient près de 500 à Mouthiers à l'automne dernier) qui reviennent chaque année grâce à la qualité de l'organisation.

Lorsque que le club de FOOT accueille une quinzaine d'équipes de jeunes de toute la France lors du tournoi en JUIN, encore une fois c'est la présence permanente des bénévoles adhérents du SCM FOOT qui en assure la réussite.

Tous les résultats sportifs de qualité enregistrés dans les différentes disciplines inscrites en championnat (GRS, Foot, Tennis de table, Tennis) sont dus bien sûr à la qualité des participants, mais également à la qualité des équipes d'encadrement bénévoles.

Si nos clubs ou associations sont aujourd'hui si largement fréquentés, nous le devons à vous tous qui savez vous mettre au service de ceux qui partagent vos passions.

Merci à vous tous, votre investissement intense mérite notre reconnaissance et le soutien de la municipalité pour vous aider à la hauteur des besoins réels de vos associations.

Cécile FORGERON  
Maire

**Médiathèque - demande subvention d'État**

Le Conseil décide de solliciter la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles, voir page 3) pour l'obtention d'une subvention DGD (Dotation Générale de Décentralisation).

Cette subvention sera calculée sur des critères de surfaces, d'espaces animations, poste bibliothécaire.

Le montant subventionnable pourrait s'élever à 826 340 € et le taux de subvention accordée de 25 à 40 selon les critères cités ci-dessus.

**Suppression de poste adjoint technique**

Le poste d'adjoint technique au service ménage de la mairie (20h + 4h ménage salle des fêtes) sera supprimé au 1er avril 2011.

**Création de poste adjoint technique**

Un poste d'adjoint technique au service garderie périscolaire (20h par semaine) sera créé au 1er avril 2011.

**Suppression poste adjoint technique**

Le poste d'adjoint technique au service garderie périscolaire (19,58h) sera supprimé au 1er janvier 2011, suite à un transfert vers la caisse des écoles qui a créé un poste d'adjoint technique.

**Participation Centre de Loisirs**

Le Conseil Municipal décide de porter sa contribution à CBC à 7,60 € par jour et par enfant fréquentant le centre de loisirs intercommunal pour l'année 2011.

**Indemnité gardiennage église**

Le Conseil municipal décide de porter à 119,55 € l'indemnité annuelle de gardiennage de l'église, pour 2011.

**Modification des statuts du SIAH de la Charraud**

Le Conseil Municipal accepte la proposition du Syndicat de la Charraud quant au mode de calcul des participations des communes à ce syndicat. La participation sera calculée, à compter de 2012, sur 1/3 du linéaire de rivière et 1/3 population (soit 9,08%)



Le onze féminin de Mouthiers sous l'oeil de Marianne. (Manque M.C. 'itier) Photo Alain PORTE

**Locaux associatifs culturels - demande de subvention**

Le Conseil Municipal décide de demander une subvention d'Etat pour les travaux à entreprendre sur la MJC (huisseries, charpente et couverture, panneaux rayonnants, appareils d'éclairage) et sur l'ancienne gare (huisseries bois et alu).

Le montant total des travaux s'élève à 57 557,17 € HT. La subvention escomptée s'élève est comprise entre 20 et 35% du montant HT des travaux.

**Modification des statuts du SIAH de la Boème**

Le Conseil Municipal accepte la proposition du Syndicat de la Boème quant au mode de calcul des participations des communes à ce syndicat. La participation sera calculée, à compter de 2012, sur 1/3 du linéaire de rivière et 1/3 population (soit 30%)

**Magasin Vival**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la demande des gérants du magasin Vival concernant une modification intérieure.

**Syndicat de la Fourrière**

Le Conseil accepte la modification des statuts de la fourrière portant sur la modification de la composition des collèges au sein de ce Syndicat.

**Ouverture de crédits**

Le Conseil décide l'ouverture de crédits pour le règlement d'une facture de 1136,20 € (bornages) en investissement en attendant le vote du budget 2011.

**Annulation titres de recettes 2010**

Le Conseil décide l'annulation de deux titres de recettes émis à tort en 2010, pour un montant de 100€.



**JEUDI 14 et 28 AVRIL**

LA D.R.A.C.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles est connue principalement pour ses interventions en faveur du patrimoine, de la diffusion culturelle

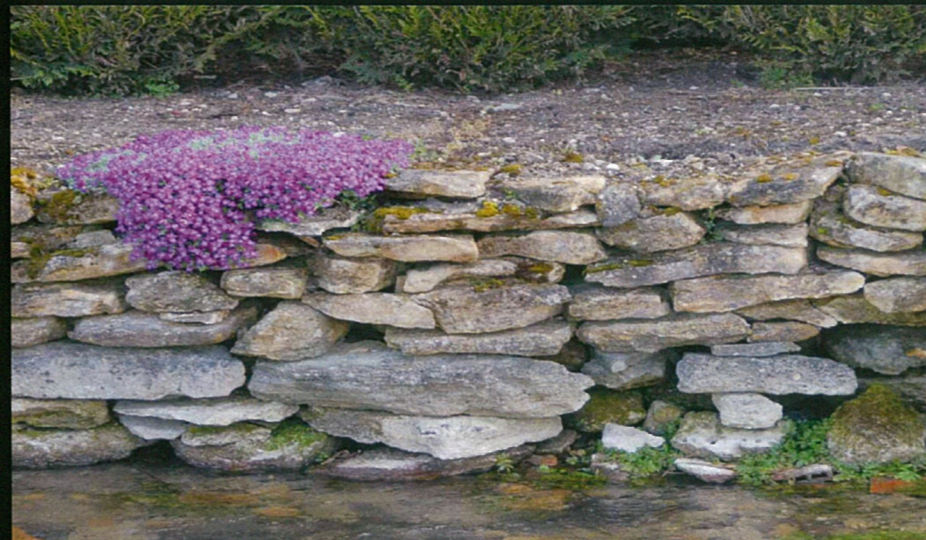
Ainsi la DRAC attribue des aides annuelles de fonctionnement aux écoles de musique agréées, parfois aux écoles d'arts plastiques.

Ainsi, ce service de l'état a pour tâche de promouvoir l'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire et universitaire, et dans les autres lieux d'accueil des enfants et des jeunes (crèches, centres de loisirs...).

L'éducation artistique et culturelle concerne la connaissance du patrimoine, l'initiation aux langages artistiques et l'approche de la création contemporaine.

Par ailleurs, la DRAC participe au soutien du secteur économique de la culture, et encourage également le développement du mécénat culturel.

En ce qui concerne le livre et la lecture, la DRAC agit avec le Centre national du livre (CNL), pour favoriser le développement des structures publiques et privées de diffusion du livre, de l'écrit et de la documentation sur divers supports. Ainsi, elle attribue des subventions aux collectivités locales, établissements publics et associations. Elles s'intéressent à l'ensemble de la filière du livre, de l'écrivain au lecteur. plus talentueuses faites au public. S'ajoutent à ces activités toutes les actions vers les musées, le cinéma, la danse...



RECENSEMENT CITOYEN

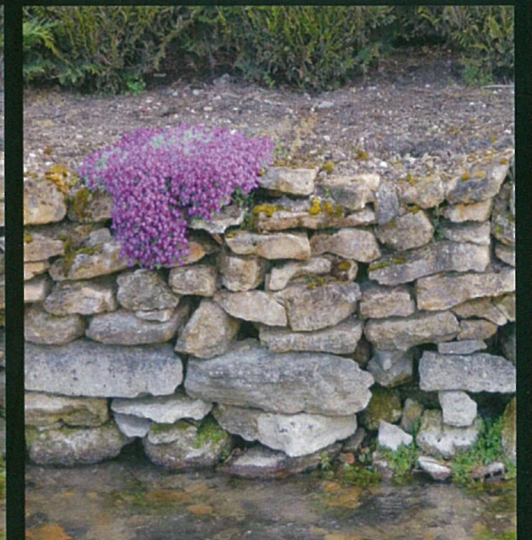
Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel.

Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à 3 mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile sur présentation d'une pièce d'identité nationale et livret de famille.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat.

Après la journée défense et citoyenneté (JDC ex JAPD), en principe l'année suivant le recensement, le jeune reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales.



QUESTION CENTRALE

Cherche énergie renouvelable pour chauffer maison, faire tourner moteurs en tous genres, de préférence pas trop chère, ne faisant l'objet d'aucune exclusivité commerciale, disponible un peu partout... Faire offre au journal qui transmettra la bonne nouvelle à tous.

Bah quoi on peut rêver. On nous avait dit : " en France on a pas de pétrole mais on a des idées ". On nous a fabriqué ce que le monde entier nous envie... pas : le système électronucléaire.

On a toujours pas de pétrole mais on n'a pas toujours pas d'idée pour régler le problème des déchets radioactifs fabriqués par notre belle technologie que le monde entier nous achète... pas !

Ouais mais on est pas au Japon ; pas de risques de tsunami. Ah bon. Alors pourquoi la centrale du Blayais dans l'estuaire de la Gironde avait donc dû être arrêtée pendant de longues semaines juste après la tempête de 99 ?

La plate-forme qui devait rester hors d'eau à la suite d'une « surcote de marée millénaire », avait vu ses installations vitales submergées par de l'eau qui s'était engouffrée dans les multiples galeries techniques, vingt ans seulement après sa construction.

Mise hors de tout débat la question de l'énergie va revenir cruciale avec la hausse durable du prix du pétrole.

Cruciale, oui et même plus : centrale !

**Nouveaux statuts de l'Association Foncière de Remembrement de MOUTHIER**

Par délibération du 19 janvier 2011, le bureau de l'Association Foncière de MOUTHIER a décidé d'adopter de nouveaux statuts, conformément au décret 2006-504 du 4 mai 2006 pris en application de l'ordonnance 2004-632.

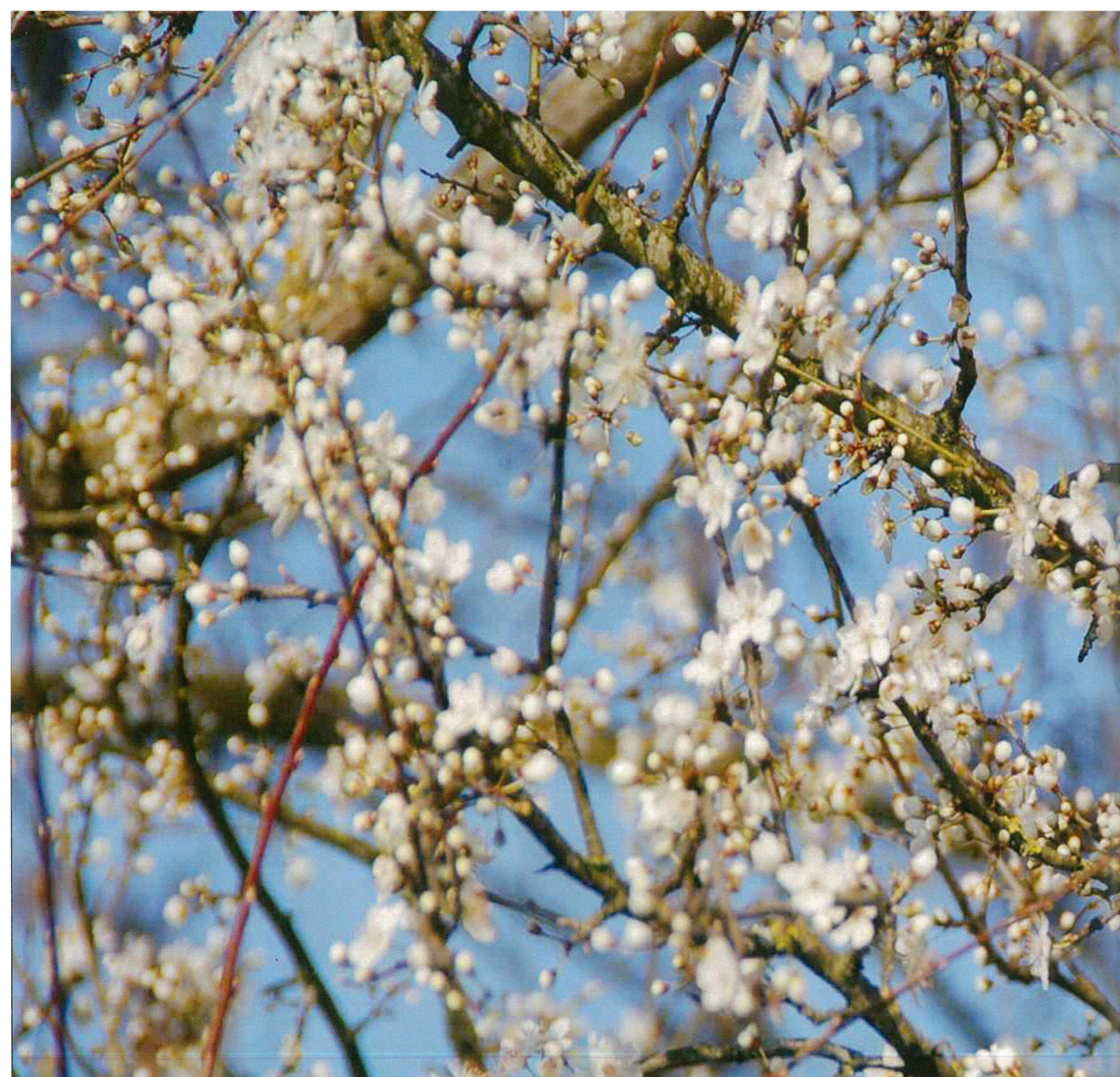
Conformément à ces statuts, une assemblée de propriétaires doit être constituée.

Les modalités et les conditions de représentation à cette assemblée sont précisées au chapitre 2 article 6 des nouveaux statuts.

Le Bureau de l'AF laisse le soin aux propriétaires de terres remembrées d'examiner ces statuts et lui faire connaître leurs intentions en matière de représentativité au sein de cette structure.

Les statuts sont disponibles à la mairie de MOUTHIER où vous pouvez en prendre connaissance et/ou les retirer.

Prochaine réunion publique du Conseil Municipal **VENDREDI 6 MAI 20 H 30**



# MOUTHIERS À PAS CONTÉS

Un spectacle vivant mettant en scène le Patrimoine et l'Histoire de la Commune, le samedi 2 juillet 2011 en soirée.

Les festivités débuteront par un moment de convivialité autour d'un buffet (ou autre) et se poursuivra par une déambulation dans le bourg de Mouthiers avec des scènes théâtralisées autour de la Préhistoire et du Moyen âge.

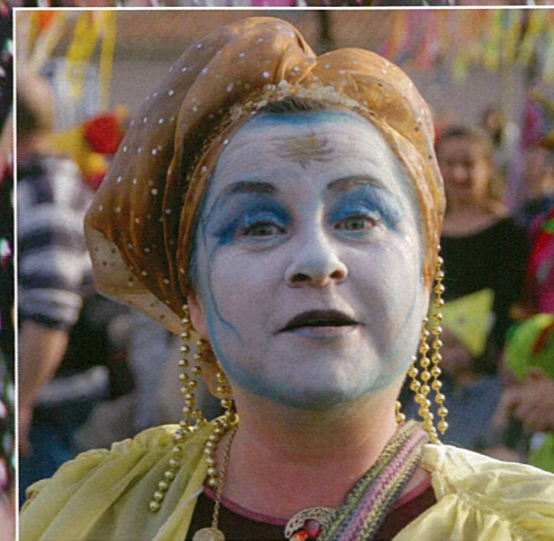
C'est un projet ambitieux qui nécessite de nombreux talents.

Les Monastériens désireux de participer dans la bonne humeur à ce projet, doivent contacter

Alain LARRIVE  
MJC au 05 45 67 84 38  
Elyane PORTE  
Mairie au 05 45 67 92 20

Nous recherchons des acteurs (le texte sera enregistré) des figurants (jeunes et moins jeunes) toutes personnes ayant un petit ou un grand talent pour la couture et la confection de costumes et d'accessoires.

# CARNAVAL 2011



## NUIT D'IVRESSE

**Le théâtre du Coeur Vert présente le 9 avril à 21 heures à la salle Gilles Ploquin**

« Nuit d'ivresse » une comédie délirante de Josiane Balasko  
 Mise en scène de Marisol MATHIEU avec Cécile Nompeix et Antony Fidele et en alternance Jean-Marie Debarbier et Marcel Cardeilhac.

bistrot minable en face d'une gare. Deux clients vont s'y rencontrer, deux personnages que tout sépare. Jacques BELIN, présentateur de télé, un peu rin-



gard et Simone, une pauvre fille qui sort de taule.

Au cours de la nuit, l'un et l'autre vont beaucoup boire et il va se passer un bon nombre d'évènements qui feront que le réveil au matin suivant sera très, très difficile!

Après l'énorme succès de « la java des mémoires », le Coeur Vert a voulu rebondir avec cette comédie qui reste encore à ce jour, un grand succès du rire...

L'histoire : tard le soir, un petit

## COMITE DE JUMELAGE

Pour en savoir plus sur Petite-Rosselle et sur les mines de Lorraine, vous pouvez consulter (et emprunter) plusieurs ouvrages à la Bibliothèque municipale. Ils nous ont été offerts par notre ville jumelée.



Il est toujours possible d'adhérer au Comité de jumelage en versant une adhésion annuelle de 5 € par personne.

Contacts : **Gérard Discour** (président : 06 88 58 39 34)  
**Alain Porte** (secrétaire : 05 45 67 98 06 )  
**Françoise Boudin** (trésorière : 05 45 67 86 15 ) ou par courriel à : cdj.mouthiers@yahoo.fr  
 1er concours de belote du Comité de jumelage : dimanche 16 octobre après-midi

## LE S.C.M. a 70 ans

En février 1941, sous l'occupation allemande, voyait le jour la section football du SC Mouthiers, c'était certainement l'occasion de se détendre un peu dans cette période noire de notre histoire.

Mais peu de temps après sa création, il a été mis en sommeil puis relancé après la guerre, sans interruption par la suite.

Pour fêter cet événement, une grande manifestation est organisée le samedi 28 mai 2011.

Déroulement de la journée :  
 11 h : inauguration officielle du nouveau club house (apéritif)  
 12 h : restauration rapide (sandwichs, frites, boissons ...)  
 13 h : accueil des joueurs - mise en place des équipes  
 14 h : début des rencontres sur moitiés de terrain

MATCHS OUVERTS A TOUS LES JOUEURS AYANT JOUÉ AU SCM

16 h : rencontres entre jeunes de l'école de foot du club  
 1

7 h 30 : matchs sur grand terrain :

**ÉQUIPE A 1996 / ÉQUIPE A 2000**  
**FOOT LOISIR / AMIS DU SCM**  
**ÉQUIPE A 2006 / ÉQUIPE A 2011**

19 h : apéritif offert par le Club

20 h 30 : dîner et animation salle Gilles Ploquin.

Réservation pour repas du soir : 15 € par personne  
 Polo « 70 ans SCM » : 10 € (tailles S, M, L, XL)

Règlement par chèque à l'ordre du SCM Football avant le 30 avril 2011 à adresser à Annie Lasnier 1, rue du Four 16440-ROULLET SAINT ESTEPHE

Personnes à contacter :  
**Pierre DESVAGES** 05 45 67 82 16 ou 06 08 48 72 16 ou 05 45 38 38 84 (magasin)

**Richard BORRÉDON**  
 05 45 97 90 43 ou 06 27 28 34 17

**Didier CHARRIER** 05 45 67 84 97 ou 06 88 11 52 57

Merci d'avance et dès à présent, retenez votre journée pour venir souffler avec nous ces 70 bougies.

## RANDONNEES PEDESTRES AVEC SENTIERS DE BOEME

Randonnées du dimanche (1/2 journée, journée, week-end) allure modérée (4 km/h)

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Pl. du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	Nb Km
2 avril	Dominique Et Michel 06 72 89 92 82 06 84 85 45 42		MOUTHIERS Parcours Du coeur			
3 avril	Jeanine et Roger Béatrice et Guy 06 22 62 08 16 06 66 41 01 67	13 h 30	RIOUX-MARTIN	Place des Randonneurs 100m au-dessus	14h15	12
17 avril	Marie et Dominique 06 72 89 92 82	8 h 30	Matin : MONTCHAUDE Après-midi : TOUVÉRAC Circuit des Carrières	Matin : Place église Après-midi : Parking à 1km À l'est du village Sur la D 131	9 h 30 13h45	7 7
23 au 29 avril	Marie-Claude 06 70 30 68 06	Semaine dans le Minervois Multi-randos du Cognaçais				
8 mai	Randonneurs du Cognaçais mariefrance.salle@orange.fr					
15 mai	Gérard et J.Paul 06 32 30 45 24	9h45	ECHOISY Pique-nique tiré du sac Visite l'après-midi	Place de la Mairie CELLETES	10h30	6,6 6,4

## BALADES DU MERCREDI

13 avril : rando 7,5 km sur Champagne-Vigny 14 h 30  
 (Raymond et Claude 06 77 41 54 71 ou 05 45 67 84 11)

départ 14 h place du champ de foire Mouthiers

27 avril : RV champ de foire Mouthiers à 14 h pour rando 7 km à Chadurie « Puygaty »

(Jacqueline et Nadine 06 77 47 71 35 ou 05 45 67 83 88)

11 mai : RV champ de foire Mouthiers à 14 h pour rando 8 km à DIRAC « les asphodèles » (14 h 30 place de la mairie)  
 (Brigitte et Sandra 06 21 73 92 51 ou 06 19 31 11 99)



## ETAT CIVIL

### NAISSANCE

10 mars : **Yanis GOURDON**  
chemin de la croix ronde

### DÉCÈS

12 février : **Viviane NIQUET épouse HUBIN**  
lotissement la Tonnelle

23 février : **Marie Madeleine TURMEAU**  
veuve **CHAUVET**  
maison de retraite

3 mars : **Rémy GOUMARD**  
route de la côte à Bournet

10 mars : **Jane MAÇON** veuve **MESLIER**  
maison de retraite

## SUR VOTRE AGENDA

### AVRIL

- 9 : théâtre du coeur vert  
salle Gilles Ploquin 20 h 30
- 9 : chasse au trésor parents d'élèves 14 h

### MAI

- 1er : journée détente FNACA - pêche - repas  
salle Gilles Ploquin et étangs communaux 9 h
- 6 : don du sang à Chadurie de 17 à 20 h
- 8 : commémoration à 11 h
- 15 : repas du cercle des aînés à la salle Gilles Ploquin à 12 h

## PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.  
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.  
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

## MEDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE  
LE MEDECIN DE GARDE  
LE WEEK-END

**il faut composer le 15**

Conception rédaction et mise en page : **Jean REVEREAULT**  
Photos **Alain PORTE**

Impression : ABC L'IMPRIMERIE

Le prochain  
bulletin

Sortira début mai et portera le dossard **308** Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 avril.  
Les activités prévues jusqu'à mi-juin pourront y être annoncées.

## CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boüme - 16440 MOUTHIERS  
RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Pour l'énoisage, on démarre tôt !



Pour les Boucles, on démarre à l'heure...



... et pas de râleur au dérailleur !

(Photos Alain PORTE)